

# RIREP

**Revue Internationale  
de Recherches et d'Études  
Pluridisciplinaires**

**e-ISSN : 3006-3434**

**p-ISSN : 3006-4929**



email : [rirep@leppe.org](mailto:rirep@leppe.org)  
[www.rirep.leppe.org](http://www.rirep.leppe.org)

**Numéro 41**  
**Décembre 2024**

**LEPPE**

**LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE  
PRÉVENTION EN PSYCHOEDUCATION**

INDEXATION



<https://reseau-mirabel.info/revue/22103/Revue-Internationale-de-Recherches-et-d-Etudes-Pluridisciplinaire-RIREP>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1024919>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24216>

**REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

N° 41

\*\*\*\*\*

e-ISSN : 3006-3434

p-ISSN : 3006-4929

**REVUE SEMESTRIELLE ET SCIENTIFIQUE FONDÉE EN 1996 PAR LE GROUPE  
DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES (GUREP)**

**ADRESSE :**

LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE—ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)  
22 BP 603 Abidjan 22  
infos@leppe.org / www.leppe.org

**ÉDITEUR : LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION**

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Luc GIRARD, PHD, Professeur Titulaire, Département des Loisirs et Communication Sociale,  
Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada.  
Patrick GONZALEZ, Agrégé des Sciences Economiques, Université Laval, Québec.  
Enseignant associé à l'UVA  
Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Enseignant associé à l'UVA  
Michel CORNATON, Professeur honoraire, de Psychologie, Université Lyon II, France,  
Enseignant associé à l'UVA  
Jean-Baptiste GBONGUE, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education,  
Enseignant associé à l'UVA.  
Opadou KOUDOU, Professeur Titulaire de Psychologie de l'Education,  
Enseignant associé à l'UVA.  
Albert Kapioko LUASA, Maître de Conférences en Andragogie, Enseignant associé à l'UVA.  
Hyppolyte TOLLAH, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education; Enseignant associé à l'UVA.  
N'Guessan ANON, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny,  
Abidjan, Côte d'Ivoire

**COMITE DE REDACTION**

Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Alphonse Yapi DIAHOU, Professeur Titulaire, Université de Paris VIII, France.  
Robert CARIO, Professeur Titulaire, Université de Pau et des pays de l'Andour, France.  
Maurice CUSSON, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.  
Marc Le BLANC, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.  
Opadou KOUDOU, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.  
Firmin D. KREKRE, Maître-Assistant, Ecole Normale Supérieure  
Paulin Gnanagbé GOGOUA, Maître-Assistant, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.  
Lucie N'GORAN Koko, Maître de Conférences de Sociologie Criminelle, UFR Criminologie, Côte d'Ivoire,  
Afrique.

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

**1— Sciences juridiques et économiques**

Pierre-Henri BOLLE, Professeur Titulaire de Droit, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Neuchatel  
Suisse  
Paul yao N'DRE, Professeur Titulaire de Droit, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Gilbert Marie N'GBO Aké, Professeur Titulaire d'Economie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire

## 2– Sciences Humaines, Sociales et Criminelles

Michel CORNATON, Professeur honoraire, de Psychologie, Université Lyon II, France  
Hanick HOUEL, Professeur titulaire de Psychologie, Université Lyon II  
Diby KOUADIO, Professeur Titulaire de philosophie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Yapi YAPO, Professeur Titulaire de psychologie Sociale, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Alphonse Yapi DIAHOU, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Paris VIII.  
Alain SISSOKO, Professeur Titulaire de Sociologie, Université de Cocody,-Côte d'Ivoire  
Maurice CUSSON, Professeur Titulaire de Criminologie, Université de Montréal, Canada.  
Marc le BLANC, Professeur Titulaire de Criminologie, Université de Montréal, Canada.  
Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Dedy SERI, Maître de Recherche de Sociologie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## 3– Arts, Lettres, Langues et Communication

Z. SERY Bailly, Professeur Titulaire, Anglais, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Paulin ZIGUI Koléa, Professeur Titulaire, Lettres Modernes, Université de Bouaké-Côte d'Ivoire.  
Roger Camille ABLOU, Professeur Titulaire, Communication, Université de Bouaké-Côte d'Ivoire.  
Jacques Silué SASSONGO, Maître de Conférences, Anglais, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Véronique IKOSSIE-KOUAKOU, Maître-Assistant, Espagnole, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## 4– Sciences et Technologie

Kouamé BINI DONGUI, Maître de Conférences, Chimie, Université d'Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire.  
Hortence ESSIS-TOME, Maître de Conférences, Chimie, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Philippe AYENON, Maître de Conférences, Mathématiques, Ecole Normale supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### 1. Auteur 1, Auteur 2

Institution de rattachement  
Adresse postale  
Adresse électronique

### 2. Présentation

Le corps de texte est composé en Times New Roman 12, avec un interligne simple ne dépassant pas vingt (20) pages bibliographie y comprise. Un espace de six points est défini après chaque paragraphe, aucun avant. Le style correspondant à un style « normal ». Les paragraphes sont justifiés.

### 3. Format

La première page du texte propose : un titre ; éventuellement un sous-titre ; le nom du ou des auteurs, ainsi que la mention de leur appartenance institutionnelle, de leur adresse et d'une adresse électronique de contact pour chacun d'entre eux ; un résumé du texte en Times New Roman 11; 3 à 6 mots-clés.

#### 3.1. Marges et format

Les marges sont définies de la manière suivante :

- Haut & bas : 1,7 cm
- Gauche & Droite : 1,7 cm

### 4. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article, les tableaux également. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times corps 10 justifiées, sans alinéa, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre.

### 5. Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à [rirep@leppe.org](mailto:rirep@leppe.org). Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

### 6. Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

### 6.1. Liste des références (Bibliographie)

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références ".

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

### 6.2. Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

### 6.3. Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

#### Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227- 238.

#### Chapitre d'un livre

Lasvergnes, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

#### Sources électroniques

##### 1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL.

Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006, <http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

##### 2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL.

Ex. : APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/elecgeneral.htm>.

**NB: Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs; la reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation**

**REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET  
D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

e-ISSN : 3006-3434  
p-ISSN : 3006-4929

*REVUE SEMESTRIELLE*

*N°41 - Décembre - 2024*

**SOMMAIRE**

- PERCEPTION DE SOI ET APPRENTISSAGE DES MATHÉMATIQUES : CAS DES FILLES DES NIVEAUX TERMINAL ET TROISIÈME DES LYCÉES ET COLLEGES DE CÔTE D'IVOIRE  
Par N'GORAN N'FAISSOH FRANCK STEPHANE & ANON ANTOU BENJAMIN.....8
- ÉTAT DES LIEUX DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES ENFANTS DE MÈRES DÉTENUES DANS LES PRISONS D'ABIDJAN, DE BOUAKÉ ET DE DALOÀ  
Par ASSO Epouse KOUADIO ESTELLE.....27
- FAIBLESSES INSTITUTIONNELLES ET NON-RESPECT DES DROITS HUMAINS : CAS DU PLACEMENT EN INSTITUTION DES ADOLESCENTES DITES SORCIÈRES.  
Par ADOU AGUIRI DENIS.....44
- ALLIANCES INTERETHNIQUES : QUELS IMPACTS DANS LA GESTION DES CONFLITS DANS LA RÉGION DU GBOKLÈ ? : CAS DE LA LOCALITÉ DE GBAGBAM.  
Par GABO YVES-CONSTANT .....63
- ACCÈS À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'ÉDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO  
Par BEOGO JOSEPH & GNIENHOUN AHMED MARCEL.....75
- IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'ORPAILLAGE SUR LES POPULATIONS DE LA RÉGION DU LOH-DJIBOUA EN CÔTE D'IVOIRE.  
Par DJATO KOUASSI BLAISE .....98
- INFLUENCE DU MANAGEMENT DU TEMPS ET DU SENTIMENT DE CONTRÔLE DU POSTE SUR LE BURNOUT CHEZ DES EMPLOYÉS DES ENTREPRISES PRIVÉES D'ABIDJAN  
Par KOUAME KONAN SIMON – KOUAME AFFOUE CECILIA ELODIE & KOUA N'DA LAZARE.....112
- PROBLÉMATIQUE DE REINTEGRATION SOCIALE DES DÉPLACÉS DE GUERRE DE LA CRISE POSTÉLECTORALE : ÉTUDE DE CAS DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (COMMUNE D'ABIDJAN-CÔTE D'IVOIRE).  
Par YOHOU NALIALY MATHIEU.....126

**REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET  
D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

e-ISSN : 3006-3434  
p-ISSN : 3006-4929

*BIANNUAL REVIEW*

*N°41 - December - 2024*

SUMMARY

- INTER-SELF-PERCEPTION AND LEARNING MATHEMATICS: THE CASE OF GIRLS IN THE FINAL AND THIRD LEVELS OF HIGH SCHOOLS AND COLLEGES IN COTE D'IVOIRE  
BY N'GORAN N'FAISSOH FRANCK STEPHANE & ANON ANTOU BENJAMIN.....8
- STATUS OF THE PSYCHOSOCIAL CARE OF CHILDREN OF MOTHERS DETAINED IN THE PRISONS OF ABIDJAN, BOUAKE AND DALOA  
BY ASSO WIFE KOUADIO ESTELLE.....27
- INSTITUTIONAL WEAKNESSES AND NON-COMPLIANCE WITH HUMAN RIGHTS: THE CASE OF THE PLACEMENT IN AN INSTITUTION OF TEENAGE GIRLS KNOWN AS WITCHES.  
BY ADOU AGUIRI DENIS.....44
- INTERETHNIC ALLIANCES: WHAT IMPACTS ON CONFLICT MANAGEMENT IN THE GBOKLÉ REGION?: CASE OF THE LOCALITY OF GBAGBAM.  
BY GABO YVES-CONSTANT .....63
- ACCESS TO PRESCHOOL EDUCATION AND WEAK DEMAND FOR EDUCATION IN THE KENEDOUGOU AND TUY PROVINCES IN BURKINA FASO  
BY BEOGO JOSEPH & GNIENHOUN AHMED MARCEL.....75
- SOCIAL AND ENVIRONMENTAL IMPACTS OF GOLD MINING ON THE POPULATIONS OF THE LOH-DJIBOUA REGION IN COTE D'IVOIRE.  
BY DJATO KOUASSI BLAISE .....98
- INFLUENCE OF TIME MANAGEMENT AND THE FEELING OF CONTROL OF THE POSITION ON BURNOUT AMONG EMPLOYEES OF PRIVATE COMPANIES IN ABIDJAN  
BY KOUAME KONAN SIMON – KOUAME AFFOUE CECILIA ELODIE & KOUA N'DA LAZARE.....112
- ISSUE OF SOCIAL REINTEGRATION OF WAR DISPLACED PERSONS OF THE POST-ELECTION CRISIS: CASE STUDY OF THE COMMUNE OF YOPOUGON (COMMUNE OF ABIDJAN-COTE D'IVOIRE).  
BY YOHOU NALIALY MATHIEU.....126

**ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA  
DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU  
KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO**

**ACCESS TO PRESCHOOL EDUCATION AND WEAK DEMAND FOR  
EDUCATION IN THE PROVINCES OF KENEDOUGOU AND TUY IN  
BURKINA FASO**

**BEOGO JOSEPH**

Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'École Normale Supérieure  
(ENS) du Burkina Faso.

[beogojoseph@yahoo.fr](mailto:beogojoseph@yahoo.fr)

**GNIENHOUN AHMED MARCEL**

Doctorant en Sciences de l'Éducation à l'Université Norbert  
ZONGO/Koudougou au Burkina Faso. [gnaamar81@gmail.com](mailto:gnaamar81@gmail.com)

**RESUME**

L'éducation préscolaire au Burkina Faso après plus de soixante ans d'indépendance est encore très peu développée comparativement aux autres ordres d'enseignement de son système éducatif. En dépit des multiples avantages dont elle regorge et de tous les efforts consentis par l'Etat burkinabè et des partenaires non étatiques pour accroître l'offre d'éducation et garantir son accès à tous les enfants en âge d'être préscolarisés, les indicateurs de la demande d'éducation au préscolaire demeurent encore faibles. La présente étude s'intéresse aux facteurs qui influent négativement sur les pratiques de préscolarisation par les ménages dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy. Elle vise à analyser les différents déterminants qui conditionnent la sous préscolarisation. La méthode de recherche mixte adoptée nous a permis de récolter des données quantitatives auprès de 55 chefs de ménages et 26 Éducateurs de la petite Enfance et d'avoir des entretiens semi-directifs avec 14 responsables administratifs, communaux et des structures préscolaires. Les données ont été analysées avec le logiciel Excel. L'étude montre d'une part que l'insuffisance et l'inégale répartition géographique des structures préscolaires influent négativement sur la demande d'éducation au préscolaire. D'autre part, elle montre que les ménages ayant participé à l'enquête ont des représentations sociales négatives de l'éducation préscolaire.

**Mots-clés :** accès - éducation préscolaire – faiblesse - demande d'éducation - représentations sociales.

**ABSTRACT**

Preschool education in Burkina Faso, more than sixty years after independence, remains significantly underdeveloped compared to other levels of its educational system. Despite the



numerous benefits it offers and the considerable efforts made by the Burkinabé government and non-state partners to increase the availability of education and ensure access for all preschool-aged children, the indicators of demand for preschool education remain low. This study examines the factors that negatively influence household preschool enrolment practices in the Kéné Dougou and Tuy provinces. It aims to analyse the various determinants that contribute to under-enrolment in preschool. The mixed research method adopted allowed us to collect quantitative data from 55 household heads and 26 Early Childhood Educators and conduct semi-structured interviews with 14 administrative, municipal, and preschool structure officials. The data were analysed using Excel. The study reveals that the insufficient and unequal geographic distribution of preschool facilities negatively impacts the demand for preschool education. Additionally, it shows that the households surveyed have negative social perceptions of preschool education.

**Keywords:** access - preschool education - low demand - social perceptions.

## I. Introduction

L'éducation et la protection de la petite enfance cristallise de nos jours l'attention de nombreux chercheurs surtout en sciences de l'éducation. L'intérêt que suscite le préscolaire s'enracine dans de nombreuses déclarations et résolutions internationales (Mialaret, 1975) qui attestent la nécessité d'éduquer et de protéger la petite enfance. De plus, beaucoup de recherches tendent à montrer que l'éducation préscolaire a de nombreux avantages pour l'enfant (Jamarillo et al., 2002 ; Hyde, 2006 ; UNESCO, 2015 ; Barry et al., 2010 ; PASEC, 2019 ; Roamba, 2022) et doit de ce fait être accessible à tous les enfants en âge d'être préscolarisés.

Il existe en effet plusieurs instruments internationaux qui s'intéressent spécifiquement aux droits des enfants (UNESCO, 2007; UNESCO, 2022) et qui ont été ratifiés par de nombreux pays dont le Burkina Faso. « En 1924, la Société des Nations déclare officiellement que « l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même » » (BIT, 2012, p.8). En 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration des droits de l'enfant et en 1989, elle adopte une fois de plus l'un des instruments juridiques relatif aux droits de l'homme le plus contraignant et ratifié au monde selon l'UNESCO (2007), la Convention relative aux droits de l'enfant. Cette convention a contribué à la conception de politiques et programmes d'éducation de la petite enfance (EPE) dans le monde entier (UNESCO, 2007, BIT, 2012). Les années 90 et 2000 seront marquées sur les plans international et régional par la tenue de conférences et fora sur l'éducation et l'adoption d'instruments juridiques soucieux de rendre l'éducation pour tous obligatoire et de promouvoir l'éducation et la protection de la petite enfance. De la conférence de Jomtien en 1990 jusqu'au forum d'Incheon en 2015, en passant par les conférences régionales sur l'éducation entre 1999 et 2000, le forum de Dakar en 2000 et le

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

Cadre d'action et de coopération de Moscou en 2010, l'attention portée sur le développement de la petite enfance s'est beaucoup accrue surtout en Afrique subsaharienne. Dans l'ensemble, le XXe siècle connaît un important essor des services d'accueil de la petite enfance (BIT, 2012).

Par ailleurs, plusieurs causes fondent ce grand intérêt que suscitent l'éducation préscolaire et son développement (Debesse, 1965). Dans son ouvrage sur l'offre et la demande d'éducation de la petite enfance, David Weikart (2000, p.17) expose deux facteurs majeurs qui expliquent l'intérêt qu'accordent de plus en plus les planificateurs et les gouvernements du monde entier à l'éducation préscolaire : l'augmentation du taux de participation des femmes à la main-d'œuvre rémunérée et les études qui mettent en évidence les effets bénéfiques des programmes d'éducation de bonne qualité sur les enfants défavorisés qui ont l'occasion d'y participer. Pour sa part, l'UNESCO (2007, p.129) estime que la formalisation des institutions d'éducation de la petite enfance à partir du XIXe siècle en Europe et en Amérique du Nord répondait à plusieurs nécessités. Elle en a identifié quatre qui prouvent qu'« *Investir dans la petite enfance est un choix aussi rationnel qu'avisé* » (BIT, 2012, p.4). Et tout au long du XXe siècle, l'essor des institutions préscolaires qui s'est poursuivie obéissait selon l'UNESCO (2007) aux grands mouvements de l'histoire à savoir l'industrialisation, la demande de main-d'œuvre féminine, le débat idéologique et politique.

De l'Europe, le phénomène de la préscolarisation va s'étendre dans les pays en développement, notamment en Afrique mais pour des raisons différentes selon l'UNESCO. En effet, du point de vue de l'UNESCO (2007, p.131), « *Face à une immense population de jeunes enfants laissés pour compte, nombreux ont été les pays en développement et les organismes d'aide à avoir mis l'accent sur la santé du nourrisson et de l'enfant, la lutte contre la pauvreté, la création d'environnements sains et peu coûteux pour la garde des enfants en bas âge et la transition vers la scolarisation primaire* ». Au regard de l'importance de l'éducation préscolaire pour l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous, le Burkina Faso va souscrire aux différentes recommandations issues de ces différentes rencontres et ratifier ainsi plusieurs textes internationaux en vue de concrétiser cette obligation de l'éducation pour tous (EPT) et développer l'éducation préscolaire.

En effet, conscient que le Développement de la Petite Enfance (DPE) est essentiel pour la réalisation des objectifs de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD (Hyde, 2006) et qu'une volonté politique et une impulsion nationale affirmées sont nécessaires pour le développement véritable de l'éducation de la petite enfance (UNESCO,

## ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO

2000, Jamarillo et al., 2002, UNESCO, 2022), le Burkina Faso a ratifié au plan international divers instruments juridiques de protection et de promotion des droits de l'enfant. Au plan national, outre la Constitution du 02 juin 1991 qui garantit l'éducation, l'instruction et la formation à tous les Burkinabè (article 18) et promeut les droits de l'enfant (article 24), le Burkina Faso a repris dans son droit interne les principes et orientations de divers instruments internationaux qu'il a ratifiés (UNESCO, 2017). Il s'est ainsi engagé à « *développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés* » (UNESCO, 2000, p.8).

Dans cette perspective, plusieurs efforts seront consentis par l'Etat burkinabè et des acteurs non étatiques pour développer l'éducation préscolaire. Des programmes nationaux de développement économique et social et des plans, programmes et stratégies éducatifs seront élaborés et mis en œuvre par l'Etat burkinabè<sup>1</sup>. Et dans l'optique de donner la chance aux enfants issus de toutes les couches sociales et des différentes régions du pays d'accéder de manière égale à ce secteur de l'éducation prédominé par les structures publiques, des structures non formelles d'éducation de la petite enfance dénommées « bisongo » ont été développées parallèlement aux structures formelles majoritairement implantées en milieu urbain (PASEC, 2016). En 2014-2015, l'éducation préscolaire sous tutelle du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) est transférée au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) en vue d'une gestion plus holistique de l'éducation de base. La mise en œuvre du continuum éducatif (PDSEB, 2012) participe de cet effort de l'Etat burkinabè d'offrir au moins une année d'éducation pré-primaire de qualité, dispensée par des éducateurs bien formés à tous les enfants, suivant les recommandations de l'UNESCO (UNESCO et al., 2015).

De leur côté, beaucoup d'acteurs non étatiques interviennent dans le domaine de l'éducation préscolaire pour la mise en œuvre des activités de développement de la petite enfance. Il s'agit principalement des collectivités locales, des promoteurs de structures préscolaires privées, des COGES des APE des structures préscolaires, des PTF, ONG et jumelages et bien d'autres acteurs non déterminés. Au nombre des PTF, ONG et jumelages, la SNDAEP (2022, pp.8-10) dresse une liste de ces intervenants qui opèrent dans le domaine de

---

<sup>1</sup> Tous les plans et stratégies éducatifs élaborés au Burkina Faso au lendemain du forum de Dakar, PDDEB (2001-2010), PDSEB (2012-2021), PSE (2014-2023), PSEF (2017-2030), SNDAEP (2021-2025) prennent en compte le développement de la petite enfance.

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

l'éducation préscolaire au Burkina Faso. Sans être exhaustif, on peut citer la Banque Mondiale, l'UNICEF, l'UNESCO, le PAM, Plan International Burkina, Save the Children... L'ensemble de ces acteurs non étatiques accompagnent l'Etat burkinabè dans plusieurs domaines de l'éducation préscolaire, notamment la réalisation de salles d'activités en vue d'accroître la demande d'éducation.

Contrairement à l'offre éducation, peu d'études ont été consacrées à la demande d'éducation qui tire ses fondements de l'économie et de la sociologie (Pilon et al., 2001). Ces auteurs, à défaut d'une définition reconnue considèrent la demande d'éducation comme « *le produit d'un ensemble de facteurs (scolaires, économiques, sociaux, démographiques, politiques, religieux, culturels), que les individus et les groupes prennent en compte, directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leurs pratiques de scolarisation ; ces facteurs conditionnent ainsi la mise à l'école, l'itinéraire scolaire et la durée de la scolarité.* » (Pilon et al., 2001, p.8). De cette définition qui a été reprise par de nombreux chercheurs en sciences de l'éducation, on peut retenir que ce sont les facteurs socio-économiques, sociodémographiques et socioculturels qui expliquent, comme l'affirme simplement Gérard (2001, p.69), « *le fait que les populations scolarisent leurs enfants ou pas* ».

De façon générale, la demande d'éducation est appréhendée sous l'angle de la démographie scolaire (Lange et Yaro, 2003), plus précisément en termes d'effectifs des apprenants et des principaux indicateurs d'accès et de participation. Pourtant, si la demande d'éducation est avant et surtout liée aux familles et à leurs diverses caractéristiques - conditions financières, économiques, sociales, culturelles... - son analyse doit donc prendre en compte tous ces facteurs qui conditionnent les pratiques de scolarisation. De nombreux chercheurs ayant appréhendé l'importance de l'influence des caractéristiques des ménages sur la scolarisation de leurs enfants ont pris en compte cet aspect dans leurs analyses de la demande d'éducation. Jean-François Kobiane, (2001) dans sa revue de littérature sur la demande d'éducation en Afrique distingue ainsi quatre (4) groupes d'études portant sur le sujet. Mais si l'on s'en tient aux méthodologies utilisées dans ces études, on peut convenir avec Lange et Yaro (2003) qu'il existe globalement deux types de demande d'éducation : « *la demande familiale d'éducation* » qui concerne les enquêtes des démographes et « *la demande sociale d'éducation* » qui englobe les recherches des sociologues et anthropologues (Pilon et al., 2001, Lange et Yaro, 2003) et sur laquelle notre étude va s'appesantir. La demande sociale d'éducation est selon Lange et Yaro (2001, p.4) celle qui « *permet de prendre en compte aussi*

## ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO

*bien les stratégies individuelles ou familiales que les stratégies collectives et qui impliquent la reconnaissance du jeu des acteurs, au sein d'un espace social* ». De leur avis, elle aide à mieux comprendre les raisons de la réussite ou de l'échec de l'institution de l'école, de la marginalisation ou de l'exclusion de certaines populations du secteur éducatif (Lange et Yaro, 2001) à travers l'étude des différentes représentations sociales de l'éducation. Aussi, avons-nous opté pour la Théorie des Représentations Sociales (TRS) de Moscovici (1961) comme théorie de référence afin de mieux comprendre comment l'éducation préscolaire est appréhendée par les ménages.

Selon Moscovici (1984, p. 132), cité par De Carlos (2015, p.36), la TRS est « *une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement (la RS est) l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent (Moscovici, 1984, p. 132)* ». En effet, face à certaines réalités sociales qui dépassent son entendement, l'individu ou la communauté va donc se les présenter autrement en les reconstruisant et les interpréter pour les rendre intelligibles selon ses propres connaissances et ses appartenances sociales et culturelles (Lange, 2003). C'est pourquoi pour Abric (1994b, p.13), cité par Fontaine et Hamon (2010, p.73) la représentation sociale est une « *vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place* ». Elle détermine les comportements et les pratiques des individus et des groupes sociaux.

La fréquentation des structures préscolaires au Burkina Faso, en dépit de l'importance de l'éducation préscolaire et tous les efforts consentis par l'Etat burkinabè et ses partenaires non étatiques pour accroître l'offre d'éducation demeure encore très faible, en témoigne le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) estimé à 6,6% en 2022-2023 après plus de soixante (60) ans d'existence. Pendant ce temps, les indicateurs de scolarisation au primaire, au post-primaire et au secondaire sont plus reluisants<sup>2</sup>. Nous posons alors principalement l'hypothèse que la faible demande d'éducation au préscolaire au Burkina Faso est liée à l'insuffisance des actions en

---

<sup>2</sup> En 2022-2023, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire était de 74,4% contre 32,9% au post-primaire et au secondaire (40,9% au Post-primaire et 20,7% au secondaire)

faveur du développement de l'éducation préscolaire et à la perception sociale négative que les ménages ont de l'éducation préscolaire. À travers cette étude, nous voulons ainsi analyser les différents facteurs qui conditionnent les pratiques de préscolarisation par les ménages. Pour ce faire, nous avons formulé deux (02) hypothèses spécifiques. La première suppose que l'insuffisance des structures préscolaires et leur inégale répartition géographique influent négativement sur les pratiques de préscolarisation par les ménages. La deuxième suppose que les ménages ont des représentations sociales négatives de l'éducation préscolaire. A la suite de cette introduction, nous allons examiner la méthodologie utilisée avant de présenter et discuter nos résultats.

## II. Méthodologie

### 1. Sites et participants à l'enquête

Notre étude a été menée dans les villes d'Orodara et de Houndé, chefs-lieux respectifs des provinces du Kéné Dougou et du Tuy, dans la région des Hauts-Bassins au Burkina du 04 au 22 mars 2024. C'est à Bobo-Dioulasso, Chef-lieu de la région des Hauts-Bassins et capitale économique du Burkina Faso que fut implantée la première structure préscolaire en 1958 (Yaro, 2005 ; MENAPLN, 2022). Plus de soixante années après, cette région, berceau de l'éducation préscolaire au Burkina Faso abrite le plus grand nombre de structures préscolaires et d'encadreurs de la petite enfance après celle du Centre. En 2022-2023, on y dénombrait ainsi 175 structures préscolaires dont 27 publics et 731 encadreurs dont 598 femmes (MENAPLN, 2023)<sup>3</sup>.

Avec un taux de préscolarisation de 6,4%, la région des Hauts-Bassins est après celle du Centre (27,5%) la deuxième région qui enregistre le plus fort taux de préscolarisation (DGESS/MENAPLN, 2023). Cependant, bien qu'elle soit la deuxième région la plus importante en termes de nombre de structures préscolaires et de taux brut de préscolarisation (TBP), les indicateurs de préscolarisation dans les différentes provinces de la région sont disparates. C'est la province du Houet qui présente les meilleurs indicateurs, soit 8,5% en 2022-2023, dépassant de 2,1% le taux régional et de 1,9% le taux national. Avec des TBP respectifs de 2,2% et 2,1% en 2022-2023, les provinces du Tuy et du Kéné Dougou présentent les plus faibles indicateurs de la région. Notre choix s'est ainsi porté sur ces deux provinces afin d'analyser les déterminants de cette faiblesse des indicateurs de la demande d'éducation.

---

<sup>3</sup> La région du centre enregistrait quant à elle 1042 établissements dont 68 publics et 4118 encadreurs dont 3860 femmes.

**ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION  
DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO**

Nous avons opté pour une méthode mixte de collecte des données et dans notre démarche, nous avons combiné l'approche quantitative et l'approche qualitative. L'approche quantitative s'est effectuée à travers des questionnaires adressés à un échantillon aléatoire simple de 55 chefs de ménages et 26 encadreurs de la petite enfance<sup>4</sup> pour avoir une idée des facteurs qui conditionnent les pratiques de préscolarisation. Pour minimiser les biais issus du virtuel, ces questionnaires leur ont été adressés directement. Un temps de remplissage a été accordé aux enquêtés instruits avant que nous ne récupérions les questionnaires renseignés. Nous avons renseigné nous-même les questionnaires des enquêtés non instruits suivant les réponses qu'ils nous ont fournies. Notre approche qualitative quant à elle s'est opérée à travers des entretiens semi-directifs que nous avons réalisés avec trois (3) Directeurs provinciaux en charge de l'éducation préscolaire et de l'action humanitaire, trois (3) promoteurs des centres d'éveil et d'éducation préscolaires (CEEP) privés, deux (2) responsables des APE et AME des structures préscolaires et quatre (4) Directeurs de CEEP publics pour mieux comprendre les actions initiées par l'Etat et ses acteurs non étatiques pour accroître la demande d'éducation au préscolaire. Les tableaux ci-après présentent quelques caractéristiques de notre échantillon.

## 2. Échantillon

Les tableaux ci-après repartissent les enquêtés à qui nous avons administré nos deux questionnaires selon leurs catégories socioprofessionnelles et leur niveau d'instruction ainsi que les enquêtés interviewés.

**Tableau 1 : répartition des enquêtés selon la catégorie socioprofessionnelle**

| Situation socioprofessionnelle | Chefs de ménages |           |           | Encadreurs de la petite enfance |           |           | Ensemble |           |           |
|--------------------------------|------------------|-----------|-----------|---------------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|
|                                | Femmes           | Hommes    | Ensemble  | Femmes                          | Hommes    | Ensemble  | Femmes   | Hommes    | Ensemble  |
| Salarié du public ou du privé  | 03               | 32        | 35        | 6                               | 20        | 26        | 9        | 52        | 61        |
| Employé de commerce            | 0                | 4         | 4         |                                 |           |           | 0        | 4         | 4         |
| Profession libérale            | 0                | 1         | 1         |                                 |           |           | 0        | 1         | 1         |
| Cultivateur                    | 0                | 4         | 4         |                                 |           |           | 0        | 4         | 4         |
| Eleveur                        | 0                | 0         | 0         |                                 |           |           | 0        | 0         | 0         |
| Autre                          | 0                | 0         | 0         |                                 |           |           | 0        | 0         | 0         |
| <b>Ensemble</b>                | <b>03</b>        | <b>41</b> | <b>44</b> | <b>6</b>                        | <b>20</b> | <b>26</b> | <b>9</b> | <b>61</b> | <b>70</b> |

<sup>4</sup> Dans le cadre de notre thèse de doctorat unique en Sciences de l'éducation, notre échantillon quantitatif porte sur 385 chefs de ménages et d'éducateurs de la petite enfance repartis entre Bobo-Dioulasso (304), Houndé (35) et Orodara (46).

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

*Source : Résultats de nos enquêtes*

Le nombre de personnes ayant pris part à notre enquête quantitative est de 81 personnes dont 18 femmes réparties en 55 chefs de ménages dont 12 Femmes et en 26 encadreurs de la petite enfance dont 6 Femmes. Cependant, au niveau des ménages, 11 personnes dont 9 Femmes n'ont pas le statut de chefs de ménages si fait que les chefs de ménages que nous avons pris en compte dans l'analyse de nos données sont au nombre de 44 dont 3 femmes. Ils représentent 62,9% de nos enquêtés. Parmi les 26 encadreurs de la petite enfance qui représentent 37,1% des individus de notre échantillon, on dénombre 6 femmes et 20 hommes. Ils se répartissent en 20 fonctionnaires de l'État dont 2 femmes, 2 hommes stagiaires et 4 (femmes) sans statut. 22 de ces éducateurs dont 2 femmes sont des agents de l'État contre 4 femmes agent du privé. En définitive, notre échantillon est constitué de 70 personnes dont 9 femmes. Avec une proportion de 87,1%, les salariés du public et du privé sont les plus nombreux de notre échantillon. Les employés de commerce et les cultivateurs représentent chacun 5,7% de nos enquêtés contre 1,4% pour la profession libérale.

**Tableau 2 : répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction**

| Niveau d'instruction | Chefs de ménages |           |           | Encadreurs de la petite enfance |           |           | Ensemble |           |           |
|----------------------|------------------|-----------|-----------|---------------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|
|                      | Femmes           | Hommes    | Ensemble  | Femmes                          | Hommes    | Ensemble  | Femmes   | Hommes    | Ensemble  |
| Pré-scolaire         | 0                | 0         | 0         | 0                               | 0         | 0         | 0        | 0         | 0         |
| Primaire             | 0                | 1         | 1         | 2                               | 0         | 2         | 2        | 1         | 3         |
| Post-primaire        | 1                | 2         | 3         | 3                               | 4         | 7         | 4        | 6         | 10        |
| Secondaire           | 2                | 18        | 20        | 1                               | 12        | 13        | 3        | 30        | 33        |
| Supérieur            | 0                | 13        | 13        | 0                               | 4         | 4         | 0        | 17        | 17        |
| Non formel           | 0                | 1         | 1         |                                 |           |           | 0        | 1         | 1         |
| Aucun                | 0                | 6         | 6         |                                 |           |           | 0        | 6         | 6         |
| <b>Ensemble</b>      | <b>3</b>         | <b>41</b> | <b>44</b> | <b>6</b>                        | <b>20</b> | <b>26</b> | <b>9</b> | <b>61</b> | <b>70</b> |

*Source : Résultats de nos enquêtes*

La répartition de nos enquêtés selon le niveau d'instruction montre que 47,1% d'entre eux ont fait des études secondaires et 24,3% des études supérieures. La proportion de ceux qui ont le BEPC, le BAC et un diplôme universitaire est de 85,7%, soit 81,8% de chefs de ménages et 92,3% d'éducateurs de la petite enfance. Il s'agit essentiellement des salariés du public et du privé. En définitive, une proportion de 10% de nos enquêtés (7) constituée de l'ensemble des cultivateurs et des chefs de ménages exerçant une profession libérale et de 50% d'employés de



**ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION  
DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO**

commerce ne sont pas instruits. Ces indicateurs montrent que nos enquêtés sont majoritairement instruits et devraient en principe connaître l'importance de l'éducation préscolaire et de la nécessité de préscolariser les enfants en âge d'être préscolarisés.

**Tableau 3 : Répartition des enquêtés interviewés**

| Enquêtés                 | Effectifs |           |           |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
|                          | Hommes    | Femmes    | Ensemble  |
| DPEPPNF                  | 02        | 00        | 02        |
| DPAHFGRN                 | 01        | 00        | 01        |
| PDS                      | 02        | 00        | 02        |
| Directeurs de CEEP       | 04        | 00        | 04        |
| Fondateur de CEEP privés | 02        | 01        | 03        |
| Responsables APE/AME     | 01        | 01        | 02        |
| <b>Ensemble</b>          | <b>12</b> | <b>02</b> | <b>14</b> |

*Source : Résultats de nos enquêtes*

Dans l'objectif de connaître les opinions des principaux responsables et acteurs de l'éducation préscolaire sur la problématique de la demande d'éducation au préscolaire et d'avoir une idée des représentations qu'ils se font sur le sujet, nous avons eu des entretiens semi-directifs avec les directeurs provinciaux en charge de l'éducation préscolaire, les directeurs provinciaux en charge de l'action sociale et humanitaire, les présidents des délégations spéciales les directeurs des CEEP, les promoteurs de CEEP privées et les responsables des APE/AME des structures préscolaires. Au total, nous avons pu avoir 14 entretiens avec ces personnes ressources dans les villes d'Orodara et de Houndé dont deux (2) femmes.

### **3. Outils de collecte des données.**

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu trois outils de collecte de nos données qui s'appuient sur nos techniques de collecte à savoir la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire et l'entretien. Il s'agit du tableau de bord, du questionnaire d'enquête et du guide d'entretien. Le tableau de bord est un aide-mémoire qui nous a permis non seulement de rendre compte des principaux axes de lecture des différents documents consultés mais aussi d'élaborer notre bibliographie. Pour ce qui est de l'enquête par questionnaire, nous avons conçu dans le cadre de cette étude deux questionnaires, un pour les chefs de ménages et l'autre pour les encadreurs de la petite enfance. Pour une collecte efficiente des données, nous avons utilisé les deux variantes de l'enquête par questionnaire telles que présentées par Campenhoudt, et Quivy

(2011, p.168). A nos enquêtés au faible niveau d'instruction ou sans niveau d'instruction (certains chefs de ménages), nous avons soumis un questionnaire d'administration indirecte en renseignant nous-même le questionnaire suivant les réponses qu'ils nous ont fournies. Les chefs de ménages instruits et les éducateurs de la petite enfance ont quant à eux rempli directement le questionnaire physique que nous leur avons soumis. Enfin, suivant les catégories de personnes avec qui nous avons souhaitées nous entretenir, nous avons élaboré sept (7) guides d'entretien.

#### **4. Analyse et traitement des données**

Plusieurs logiciels offrent des solutions analytiques pour l'analyse des données collectées. Cependant, dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour le logiciel Excel afin de traiter les données quantitatives. Ce logiciel nous a permis à travers ses tableaux dynamiques croisés de générer nos tableaux statistiques. Pour l'analyse descriptive des variables quantitatives, nous avons opté pour la moyenne arithmétique, une des mesures des tendances centrales qui permettent de résumer une série d'observations par une valeur considérée comme représentative (Carricano et Poujol, 2009). Pour l'analyse des variables qualitatives, nous avons utilisé la technique de l'analyse des contenus des entretiens qui nous a permis de partager et de mettre en relation les différentes expériences de nos enquêtés sur les déterminants de la faiblesse de la demande d'éducation. Les données n'étant pas considérées comme une information complète, mais une information partielle d'une population infinie selon De Tilière (2009), nous avons ainsi, à travers une analyse inférentielle mis en évidence les relations entretenues par nos différentes variables aux fins de mettre à l'épreuve nos hypothèses.

### **III. Résultats**

Les résultats de notre étude portent d'une part sur le nombre de structures préscolaires et leur répartition géographique dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy et d'autre part sur les perceptions sociales de l'éducation préscolaire par les ménages.

#### **1. Les structures préscolaires et leur répartition géographique.**

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre de structures préscolaires et leur répartition géographique dans les différentes communes des provinces du Kéné Dougou et du Tuy.

**ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION  
DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO**

**Tableau 4: Répartition des structures préscolaires dans la province du Kéné Dougou**

| Communes  | Nombre de communes | Publics  | Privés   | Communautaires | Ensemble  |
|---|--------------------|----------|----------|----------------|-----------|
| Commune d'Orodara                                 | 1                  | 2        | 2        | 0              | 4         |
| Autres Communes dotées de structures préscolaires | 6                  | 5        | 1        | 2              | 8         |
| Communes sans structures préscolaires             | 6                  | 0        | 0        | 0              | 0         |
| <b>Ensemble</b>                                   | <b>13</b>          | <b>7</b> | <b>3</b> | <b>2</b>       | <b>12</b> |

*Source : Données de la DPEPPNF du Kéné Dougou*

La province du Kéné Dougou compte treize communes dont celle d'Orodara. Il existe dans la province douze (12) structures préscolaires fonctionnelles, soit sept (7) structures publiques, trois (3) structures privées et deux (2) « bisongo » ou structures communautaires. Les statistiques montrent que près de la moitié des communes (6 sur 13) dans la province ne disposent pas de structures préscolaires. Avec ses quatre (4) structures, toutes concentrées dans trois (3) des sept (7) secteurs que compte la ville, Orodara regroupe à elle seule le tiers des structures préscolaires de la province, soit deux (2) des sept (7) CEEP publics et deux (2) des trois (3) CEEP privés. Les huit (8) autres structures sont réparties entre les communes de Kourinion (1 CEEP public + 2 Bisongo), Samorogan (1 CEEP public), N'Dorola (1 CEEP public), Kourouma (1 CEEP public), Koloko (1 CEEP public) et Banzon (1 CEEP privé).

**Tableau 5: Répartition des structures préscolaires dans la province du Tuy**

| Communes                                   | Nombre de communes | Publics  | Privés   | Communautaires | Ensemble  |
|--|--------------------|----------|----------|----------------|-----------|
| Commune de Houndé                          | 1                  | 3        | 3        | 0              | 6         |
| Communes dotées de structures préscolaires | 5                  | 2        | 0        | 5              | 7         |
| Communes sans structures préscolaires      | 1                  | 0        | 0        | 0              | 0         |
| <b>Ensemble</b>                            | <b>7</b>           | <b>5</b> | <b>3</b> | <b>5</b>       | <b>13</b> |

*Source : Données de la DPEPPNF du Tuy*

La province du Tuy compte sept (7) communes dont Houndé le chef-lieu de la province. On y dénombre treize (13) structures préscolaires fonctionnelles. Seule une (1) commune, Boni, ne dispose pas de structures préscolaires fonctionnelles. Près de la moitié des structures de la province sont concentrées dans la ville de Houndé, soit trois (3) des cinq (5) CEEP publics et tous les CEEP privés. Après Houndé, c'est la commune de Koumbia qui concentre le plus grand

## **BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL**

nombre de structures préscolaires : un (1) CEEP public à Koumbia et deux (2) Bisongo à Makognadougou et Pê. Les quatre (4) autres structures, trois (3) Bisongo et un (1) CEEP public sont respectivement réalisées à Bereba (Bereba et Wakuy), et Koti (Fafo) et à Founzan.

Pour l'ensemble des quatre (4) Directeurs de CEEP et des trois promoteurs de CEEP privés interviewés à Orodara et à Houndé, l'inexistence de structures préscolaires dans de nombreuses localités et leur éloignement des ménages dans les centres urbains constituent les facteurs majeurs qui expliquent le faible taux de préscolarisation dans leurs provinces et sur le plan national. La réforme du continuum éducatif proposé dans le cadre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB, 2012-2021) avait pour ambition de réduire ces inégalités par l'ouverture du préscolaire dans toutes les écoles primaires du Burkina Faso par la construction d'une classe (pour les écoles à 3 classes) et de deux classes (pour les écoles à 6 classes. Mais pour les deux (2) Directeurs provinciaux en charge de l'éducation préscolaire interviewés, ce projet est embryonnaire dans leurs provinces.

En somme, l'enquête révèle que dans les deux provinces, on dénombre vingt-cinq (25) structures préscolaires pour vingt (20) communes, soit douze (12) dans le Kéné Dougou pour treize (13) communes et treize (13) dans le Tuy pour sept (7) communes. 40% de ces structures sont concentrées dans les deux chefs-lieux de provinces, Orodara et Houndé. Par ailleurs, 35% des communes dont six (6) dans le Kéné Dougou et une (01) dans le Tuy n'ont pas de structures préscolaires. En conclusion, on note une insuffisance du nombre de structures préscolaires dans les deux provinces et leur forte concentration dans les villes d'Orodara et de Houndé. A ces deux facteurs s'ajoute leur inégale répartition géographique à travers les différentes communes de ces deux provinces. Les structures préscolaires sont pour ainsi dire inaccessibles à beaucoup de ménages, ceux des zones rurales en l'occurrence qui de ce fait ne préscolarisent pas leurs enfants. Les données statistiques de 2022-2023 de l'éducation préscolaire du Burkina Faso (DGESS/MENAPLN, 2023) corroborent cette hypothèse. En effet, sur 39562 enfants préscolarisables en 2022 dans le Kéné Dougou, seul 816 enfants ont été préscolarisés soit un TBP de 2,1%. Et dans le Tuy, ce sont 715 enfants sur 32593 préscolarisables en 2022 qui ont été réellement préscolarisés ce qui représente un TBP de l'ordre de 2,2%.

### **2. Perception de l'éducation préscolaire**

La perception sociale de l'éducation préscolaire est structurée autour des points suivants : la mission de l'éducation préscolaire, le coût de la préscolarisation et les pratiques de préscolarisation.

## **2.1. Mission de l'éducation préscolaire**

Nous avons voulu savoir si les chefs de ménages interrogés ont déjà entendu parler de l'éducation préscolaire, s'ils trouvent normal de préscolariser un enfant de trois ans et si l'éducation préscolaire est rentable. Les résultats de notre enquête montrent que l'ensemble des chefs de ménages interrogés (44) ont tous déjà entendu parler de l'éducation préscolaire. Cependant, 29 d'entre eux ont déjà eu à préscolariser leurs enfants et 15 d'entre eux ne l'ont jamais fait. L'analyse de la situation socioprofessionnelle des chefs de ménages qui ont une fois préscolarisé leurs enfants montre qu'il s'agit principalement des salariés du public ou du privé (28) et d'un employé de commerce. En revanche, 20% des salariés du public et du privé (7), 75% des employés de commerce (3) et 100% des cultivateurs et de ceux qui mènent une activité libérale, bien qu'ayant déjà entendu parler de l'éducation préscolaire n'ont jamais préscolarisé leurs enfants.

A la question de savoir s'il est normal de préscolariser des enfants de 3 ans, 77,27% des chefs de ménages (34 sur 44) ont répondu par l'affirmative. 88,57% d'entre eux sont des salariés du public et du privé. A contrario, l'ensemble des chefs de ménages qui exercent une profession libérale, 75% des cultivateurs et 50% des employés de commerce estiment pour différents motifs qu'il n'est pas normal de préscolariser un enfant de 3 ans. Ainsi, 80% d'entre eux (8 sur 10) estiment qu'en préscolarisant un enfant de 3 ans, celui-ci n'aura pas non seulement le temps de s'amuser et il sera en plus privé de l'affection de ses parents. Ils sont d'ailleurs tous unanimes (10 sur 10) à dire que le jeune enfant doit être prioritairement éduqué par sa famille. Par ailleurs, 31,81% des chefs de ménages (75% d'employés de commerce, 50% de cultivateurs et 22,85% de salariés du public et du privé) partagent l'idée selon laquelle l'encadrement de la petite enfance serait un métier de femmes. Seul un (1) encadreur de la petite enfance partage cette opinion, les 25 autres la réfutent. L'enquête « *ESD\_00IT* », quant à lui ne partage pas cette opinion étant donné qu'il y a des hommes qui s'occupent aussi bien des enfants. De son point de vue, pour de nombreux parents, s'occuper des enfants consiste à les nettoyer, ce qui ne fait pas partie des attributions de l'éducateur. Il existe dans les structures préscolaires un personnel de soutien chargés d'exécuter ces tâches.

Enfin, pour la grande majorité des chefs de ménages interrogés (84,07%), l'éducation préscolaire est rentable. Ce point de vue est partagé par près de 95% des salariés du public et du privé (33 sur 35) et l'ensemble des employés de commerce. Au nombre des chefs de ménages qui n'épousent pas ce point de vue, on retrouve une fois de plus l'ensemble des cultivateurs et

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

de ceux qui exercent une profession libérale et 5,71% de salariés du public et du privé. Une proportion de 57,14% de nos enquêtés (1 salarié du public ou du privé et l'ensemble des cultivateurs) estiment que s'ils étaient un jour amenés à préscolariser leurs enfants, ils le feraient dans l'unique motivation d'assurer leurs vieux jours.

### 2.2. Coût de la préscolarisation

Les résultats de notre enquête montrent que sur les 44 chefs de ménages questionnés, seulement 16 d'entre eux soit une proportion de 36,36% avaient des enfants en âge d'être préscolarisés et qu'ils ont effectivement préscolarisés. Ils estiment presque unanimement (15 sur 16) que les frais de préscolarisation sont très élevés car se situant au-delà de 40000 FCFA. La proportion de 63,63% des chefs de ménages qui n'avaient pas d'enfants préscolarisés au moment de l'enquête se sont abstenus d'apprécier le coût de la préscolarisation. Il s'agit de l'ensemble des chefs de ménage cultivateurs ou exerçant une profession libérale, 75% d'employés de commerce et 57,14% de salariés du public et du privé (20 sur 35). Au niveau des éducateurs de la petite enfance, les résultats sont identiques avec une proportion de 61,53% (16) qui trouve les frais de préscolarisation trop élevés contre 38,46% d'entre eux qui les trouvent acceptables (10).

De ce qui précède, nos enquêtés estiment à l'unanimité (70 sur 70) qu'une politique de gratuité au niveau du préscolaire contribuerait énormément à motiver les parents à préscolariser leurs enfants. Si l'enquêté « *ESD\_001T* » estime que l'adoption d'une politique de gratuité au préscolaire aiderait à booster le développement de l'éducation préscolaire et du système éducatif dans son ensemble, il émet tout de même des réserves. De son point de vue, « *Si on veut appliquer cette politique de la gratuité, il va falloir donc absorber d'abord tous ces enfants. Et si la politique de la gratuité venait à être adoptée, beaucoup de parents voudront inscrire leurs enfants et l'Etat devra construire encore plus de structures préscolaires. Il faut donc de la volonté politique* ».

Au regard des frais de préscolarisation élevés que relèvent la plupart de nos enquêtés, beaucoup d'entre eux estiment ainsi que l'éducation préscolaire est une affaire de personnes nanties. En effet, 15 des chefs de ménages questionnés (34,09%) estiment que l'éducation préscolaire est « un luxe » pour les parents aux revenus modestes. Il s'agit de l'ensemble des chefs de ménage cultivateurs ou exerçant une profession libérale – tous n'ont pas d'enfants préscolarisés au moment de l'enquête - et de 28,57% des salariés du public et du privé - dont quatre (4) ont pourtant préscolarisé leurs enfants. La proportion de chefs de ménages qui ne

## ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO

partagent pas cette opinion (65,90%) est majoritairement composée des employés de commerce (100%) et des salariés du public et du privé (71,42%) qui ont une certaine indépendance financière. Au niveau des éducateurs de la petite enfance, seuls 4 d'entre eux partagent cette opinion largement répandue chez les chefs de ménage cultivateurs ou exerçant une profession libérale.

L'enquête « *ESD\_002T* » dit partager également cette opinion du fait que beaucoup de parents déboursent plus de sous pour préscolariser leurs enfants pendant qu'ils paient moins pour leurs frères au primaire. Mais selon lui, la préscolarisation n'est pas une question de moyens car ceux qui préscolarisent leurs enfants le font plus par conviction. C'est pourquoi il estime que « *Ce qu'il y a lieu de faire, c'est la sensibilisation des parents. Beaucoup peuvent avoir les moyens pour préscolariser leurs enfants mais tant qu'ils n'en percevront pas la nécessité, ils ne le feront pas. Si nous considérons la densité de la population de Houndé et le nombre d'auditeurs dans les structures préscolaires, on comprend bien que la population n'a pas encore perçu l'importance de l'éducation préscolaire* ».

### **2.3. Croyances et préscolarisation**

Les croyances religieuses influent-elles sur la préscolarisation? Plus de 60% des éducateurs de la petite enfance interrogés (16) ont répondu par la négative et 10 d'entre eux (38,46%) partagent cette opinion. Au niveau des chefs de ménages, les résultats de notre enquête montrent que six (6) chefs de ménages (13,63%) préfèrent préscolariser leurs enfants dans des structures préscolaires confessionnelles : 2 employés de commerce (50%), 2 cultivateurs (50%), 1 exerçant une profession libérale (100%) et 1 salarié du public et du privé (2,85%). De leurs avis, dans les structures confessionnelles, les frais de préscolarisation sont peu élevés et l'enfant y apprend très vite les préceptes religieux. De plus, certains estiment que dans les structures préscolaires laïques, les éducateurs apprennent aux enfants la culture occidentale.

En définitive, l'enquête sur les perceptions sociales de l'éducation préscolaire par les ménages a permis d'en dégager quatre (4) principales : la famille comme instance première d'éducation de l'enfant jusqu'à trois (3) ans, l'encadrement de la petite enfance comme un métier de femme, l'éducation préscolaire comme une affaire de personnes nanties et les structures confessionnelles comme meilleurs cadres d'éducation des enfants. Il ressort de l'étude que ce sont les chefs de ménages sans niveau d'instruction (les cultivateurs plus singulièrement) qui ont ces perceptions négatives de l'éducation préscolaire contrairement à

ceux qui sont instruits (les salariés du public et du privé notamment). En effet, bien qu'ayant entendu parler de l'éducation préscolaire, ils sont nombreux à ne les avoir jamais préscolarisés. Ils estiment unanimement que l'enfant de trois ans doit être éduqué dans le cadre familial puisque cette mission incombe prioritairement à la femme. De leur avis, l'éducation préscolaire au regard du coût élevé des frais de préscolarisation est un luxe pour les parents aux revenus modestes comme eux. Aussi, préféreraient-ils préscolariser leurs enfants dans des structures confessionnelles où ils pourraient apprendre très vite les préceptes religieux étant donné que les structures laïques n'apprennent aux enfants que la culture occidentale.

#### **IV. Discussion**

L'objectif de notre étude est d'analyser les différents déterminants qui expliquent la sous-préscolarisation dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy. Les résultats de notre enquête montrent d'une part que l'insuffisance du nombre de structures préscolaires, leur forte concentration dans les villes et leur inégale répartition géographique influent négativement sur la préscolarisation des enfants par les ménages. D'autre part, elle montre que les chefs de ménages sans niveau d'instruction ont une perception sociale négative de l'éducation préscolaire contrairement à ceux qui sont instruits. Notre étude présente des limites qu'il convient de souligner. En effet, pour des raisons d'ordre sécuritaire et financier, nous avons mené l'enquête uniquement dans les chefs-lieux de provinces à savoir Orodara et Houndé. Nous n'avons pas pu ainsi adresser notre questionnaire à un important effectif de chefs de ménages non instruits, les cultivateurs en l'occurrence qu'on retrouve majoritairement dans les zones rurales. Mais en dépit de ces limites objectives, les données collectées nous ont permis de mettre en évidence l'inégale répartition géographique des structures préscolaires dans ces deux provinces et d'avoir une idée des perceptions que les chefs de ménages non instruits enquêtés ont de l'éducation préscolaire. Toute limite ayant une compensation positive, les résultats de notre étude convergent ainsi avec ceux d'autres études qui ont abordé la même problématique que nous.

En effet, l'offre d'éducation influe sur la demande d'éducation et beaucoup d'études confirment que l'absence ou l'insuffisance de structures d'éducation préscolaires dans certaines localités et leur difficile accessibilité conduisent beaucoup de chefs de ménages à ne pas préscolariser leurs enfants. Pour Gnoumou-Thiombiano et Kaboré (2017) ainsi, le milieu de résidence et la zone administrative sont des déterminants de la scolarisation et l'inégale répartition géographique des infrastructures scolaires entre les zones rurales et urbaines



## ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO

empêche beaucoup de parents de scolariser leurs enfants. Dans un article où elle analyse les effets de la préscolarisation sur les performances scolaires des élèves en classe de CPI à l'école primaire, Roamba, F. (2022) atteste que l'éducation préscolaire est peu développée au Burkina Faso en comparaison avec des pays comme le Ghana, le Cap-Vert et le Kenya. Il ressort de son analyse que « *Des défis liés aux conditions d'accès, à l'insuffisance des structures et à leur inégale répartition se posent à son expansion* » (Roamba, 2022, p.156). En 2021-2022, la DGESS/MENAPLN<sup>5</sup> relevait également que 68,5% des structures préscolaires sont concentrées en zone urbaine. L'inégale répartition des structures préscolaires dans les treize (13) régions du Burkina Faso demeure justement l'un des points saillants souligné par la DGESS/MENAPLN dans son analyse annuelle des principales données statistiques de l'éducation préscolaire. Elle note ainsi « *une persistance des disparités géographiques en matière d'accès à l'éducation préscolaire. En effet, la région du Centre dispose de 53,9% des structures contre 1,5% pour les Cascades et 0,6% pour le Sahel* » (DGESS/MENAPLN, 2022, p.11). Ces disparités empêchent beaucoup de chefs de ménages de préscolariser leurs enfants bien que des efforts soient consentis pour les réduire<sup>6</sup>. La Commission de l'Union africaine fait observer dans sa « *Stratégie Continentale d'Education CESA 2016-25* » adoptée en 2016, qu'en dépit des améliorations constatées pendant la dernière décennie, « *les effectifs en Afrique sont bien en deçà de ceux des autres continents. Les chiffres sont d'environ 20% en Afrique subsaharienne* » (Commission de l'Union africaine, 2016, p.14).

Si l'expansion quantitative de l'offre d'éducation a montré ses limites comme la mauvaise couverture scolaire (Kouadio, 2001), ce qui explique en partie le faible taux de préscolarisation, il importe également de s'interroger sur la place de l'école dans la société afin de comprendre les différentes représentations sociales de l'école et les stratégies individuelles et collectives de scolarisation. Des études de démographes montrent ainsi que des facteurs d'ordre structurel ou conjoncturel influent sur la demande d'éducation (Lange et al., 2006, p.1059)<sup>7</sup>. Au nombre des facteurs structurels, on peut citer le niveau d'instruction et la religion du chef de ménage. En effet, les variables culturelles telles que l'instruction, l'ethnie et la religion influencent positivement ou négativement les perceptions que les individus ont de l'école (Boly, 2017).

---

<sup>5</sup> DGESS/MENAPLN (2022). Tableau de bord de l'éducation préscolaire année scolaire 2021/2022. DGESS/MENAPLN, Ouagadougou, Burkina Faso.

<sup>6</sup> C'est le cas du projet du continuum éducatif au Burkina Faso entamée avec le le Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB).

<sup>7</sup> Il s'agit des facteurs d'ordre structurel relevant de structures sociales et des facteurs d'ordre conjoncturel liés aux événements (Lange et al., 2006, p.1059).

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

Notre enquête a ainsi montré que les chefs de ménages non instruits, en l'occurrence des employés de commerce, l'ensemble des chefs de ménage cultivateurs et ceux exerçant une profession libérale, ont une perception sociale négative de l'éducation préscolaire et beaucoup d'entre eux préfèrent envoyer leurs enfants dans des structures confessionnelles.

D'une part, l'instruction influe sur la perception des chefs de ménages de l'école et conditionne ainsi leurs pratiques de scolarisation. Gnomou-Thiombiano et Kaboré (2017, p.28), citant Gastineau *et al.*, (2015) et Wayack Pambè, Pilon, (2011), affirment ainsi que « *L'instruction des parents ou du chef de ménage a un effet positif sur la scolarisation des enfants. Le risque pour un enfant d'être hors de l'école est d'autant plus faible que le niveau d'instruction du chef de ménage ou des parents est élevé* ». Dans le même ordre d'idée, Boly (2017) dans son étude sur les inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000 montre que le niveau d'instruction des parents est l'un des facteurs explicatifs de la scolarisation, notamment dans la périphérie non lotie. Lorsque le chef de ménage est instruit, il a généralement une perception plus positive de l'école et est ainsi plus favorable à la scolarisation de ses enfants, contrairement au chef de ménage non instruit. Et de son avis, « *Les travaux réalisés en milieu urbain en Afrique relèvent cette relation positive entre l'instruction des parents et la scolarisation des enfants* » (Boly, 2017, p.32). Les travaux de Kobiane (2007) sur la fréquentation scolaire au primaire entre ville et campagne au Burkina Faso auxquels il se réfère corroborent également cette thèse selon laquelle les enfants dont le chef de ménage est instruit ont plus de chance d'être scolarisés.

D'autre part, la religion du chef de ménage, tout comme son niveau d'instruction influe sur la perception qu'il a de l'école. En effet, si beaucoup de parents sont favorables à la scolarisation de leurs enfants, les représentations qu'ils se font de l'école classique et de son système d'éducation les conduisent généralement à envoyer leurs enfants dans des espaces non formels ou informels d'éducation. Il s'agit principalement des espaces de formation religieuses non formels comme les écoles coraniques ou les medersa<sup>8</sup> (Yaro, 1995 ; Yéo, 2023) ou informels comme les sites initiatiques (Lange et al., 2006). La fréquentation de ces espaces de formations influe ainsi sur la demande d'éducation. Dans une étude réalisée dans le

---

<sup>8</sup> Sur la différence entre les écoles coraniques et les medersas, Kobiane (2001, pp.40-41) note ceci : « à l'opposé des écoles coraniques où l'enseignement se résume à l'apprentissage des préceptes du coran, les medersas dispensent deux types d'enseignement : un enseignement en arabe et en français aligné sur le système de l'école formelle et un enseignement du coran. Les medersas sont ainsi reconnues par les autorités publiques puisque leurs élèves passent les mêmes examens que ceux de l'école formelle. »

## ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO

département de Bani au Burkina Faso sur les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso, Yaro (1995, p.682, cité par Kobiane, 2001), montre que les ménages préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique, car pour eux « *l'école [classique] est sans valeur* » ; et « *les enfants de la communauté qui sont allés à l'école [classique] n'ont jamais été récupérés par la religion musulmane* ». Beaucoup de ces ménages nomades qui refusent que leurs enfants aillent à l'école classique préfèrent même les garder auprès d'eux pour conduire leurs troupeaux au pâturage lorsqu'ils ne les envoient pas à l'école coranique.

### Conclusion

Le développement de l'éducation préscolaire est une priorité de l'État burkinabè qui s'efforce avec le concours d'acteurs non étatiques à la développer afin de la rendre accessible à tous les enfants en âge d'être préscolarisés. Cependant, en dépit de tous ces efforts conjugués, les indicateurs de la demande d'éducation demeurent encore faibles. Plusieurs facteurs expliquent cette sous préscolarisation. L'étude menée dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy montre ainsi que l'insuffisance et l'inégale répartition des structures préscolaires ajoutées à la perception négative que les chefs de ménages non instruits ont de l'éducation préscolaire influent négativement sur la demande d'éducation. Pourtant, au regard des retombées bénéfiques de l'éducation préscolaire pour l'enfant et la société, il revient à l'État de booster la demande d'éducation par la poursuite de la mise en œuvre du continuum éducatif entamée avec le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB, 2012-2021). Par ailleurs, l'adoption et l'application effectives d'une politique de gratuité et d'obligation de la préscolarisation pourrait inciter beaucoup de chefs de ménages à préscolariser leurs enfants et contribuer ainsi à améliorer le taux brut de préscolarisation au Burkina Faso.

### Bibliographie

- Barry, M., S., Diallo, M., S., D., et Sylla, M., D. (2010). « L'impact de l'éducation préscolaire sur la performance des élèves au primaire en guinée ». Rapport final du réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE). Centre d'excellence régionale UEMOA. Ministère des affaires étrangères des pays bas.
- Boly, D. (2017). Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000. Thèse de doctorat de Démographie. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCB176. tel-02185223.

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

- Bureau international du Travail (2012). Un bon départ : Education et éducateurs de la petite enfance, Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel de l'éducation de la petite enfance, 22-23 février 2012, Bureau international du Travail, Département des activités sectorielles, Genève, BIT
- Commission de l'union africaine (2016). Stratégie continentale de l'éducation CESA 2016-25. URL : <http://www.education2030-africa.org>
- De Carlos, P. (2015). Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Cergy.
- Debesse M. (1965). L'éducation préscolaire. In: Bulletin de psychologie, tome 18 n°238, 1965. pp. 641-651; [https://www.persee.fr/doc/bupsy\\_0007-4403\\_1965\\_num\\_18\\_238\\_7503](https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1965_num_18_238_7503)
- DGESS/MENAPLN (2022). Tableau de bord de l'éducation préscolaire année scolaire 2021/2022. DGESS/MENAPLN, Ouagadougou, Burkina Faso.
- DGESS/MENAPLN. (2022a). Annuaire statistique de l'éducation préscolaire 2015-2016. MENA.
- Gauzente, G. (2007). Questions d'histoire sur l'école maternelle. Publié le 1<sup>er</sup> octobre 2007 sur [https://www4.acnancy-metz.fr/maternelle88/file/histoire\\_maternelle\\_Georges\\_GAUZENTE.pdf](https://www4.acnancy-metz.fr/maternelle88/file/histoire_maternelle_Georges_GAUZENTE.pdf). Consulté le 21 août 2023. 23 pages.
- Gnoumou-Thiombiano, B. et Kaboré, I. (2017). Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso. Dans Autrepart 2017/3 (N° 83), pages 25 à 49. Éditions Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2017-3-page-25.htm>
- Hyde, K., A., L., et Kabiru, M., N. (2006). Le développement de la petite enfance : une stratégie importante pour améliorer les résultats de l'éducation. Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance. UNESCO
- Jaramillo, A., Tietjien K. (2002). Le développement de la petite enfance en Afrique : Meilleures prestations moindre coût. Impact et implications des centres préscolaires au Cap-Vert et en Guinée. Banque Mondiale
- Kobiané, J.-F. (2007). De la campagne à la ville, constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso. In *La question éducative au*

**ACCES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET FAIBLESSE DE LA DEMANDE D'EDUCATION  
DANS LES PROVINCES DU KENEDOUGOU ET DU TUY AU BURKINA FASO**

*Burkina Faso. Regards pluriels* (Education et société). Ouagadougou: Félix Compaoré, Maxime Compaoré, Marie-France Lange et Marc Pilon, CNRST, 121-144.

- Kobiane, J-F. (2001). Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique. In la demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, numéro 1 janvier 2001. UEPA. pp.19-47
- Kouadio, A. (2001). « Point de vue d'un planificateur de l'éducation ». In la demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, numéro 1 janvier 2001. UEPA. pp.1-3
- Lange, M.-F., et Yaro, Y. (2003). « L'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique Subsaharienne ». Communication à la Quatrième Conférence africaine sur la population, UAPS/ UEPA, Tunisie, 8 - 12 décembre 2003. 19p
- MEF/BF. (2022). 5e RGPH. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso. Synthèse des résultats définitifs. MEF/BF
- MENAPLN/BF. (2022). Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Education Préscolaire (SNDAEP) au Burkina Faso, 2021-2025.
- Mialaret, G. (1975). L'éducation préscolaire dans le monde. Presses de l'UNESCO.
- PASEC (2016). PASEC2014 – Performances du système éducatif burkinabè : Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar.
- PASEC (2021). PASEC2019 – Qualité du système éducatif au Burkina Faso : Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar
- PDSEB. (2012). Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base couvrant la période (PDSEB). Période : 2012-2021
- Pilon, M., Gérard, E., Yaro, Y. (2001). « Enseignements et perspectives de recherche ». In la demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, numéro 1 janvier 2001. UEPA. pp. 213-221
- Pilon, M., Gérard, E., Yaro. (2001). « Introduction. La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherche ». In la demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, numéro 1 janvier 2001. UEPA. pp.5-15

## BEOGO JOSEPH - GNIENHOUN AHMED MARCEL

- Roamba, F. (2022). Éducation préscolaire et performances des élèves de l'école primaire au Burkina Faso. In DJIBOUL, N°003, Vol.2, pp.156-167.
- UNESCO (2000). Cadre d'action de Dakar. L'éducation pour tous : tenir nos engagements. UNESCO.
- UNESCO (2015d). Éducation 2030 : déclaration d'Incheon et cadre d'action pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 4, paris, UNESCO, 85 p. en ligne : <http://unesdoc.UNESCO.org/images/0024/002456/245656f.pdf>
- UNESCO (2017). « Développement de la petite enfance au Burkina Faso ». Dans Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso, Pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base. Ministères en charge de l'éducation et de la Formation, UNICEF, Pôle de Dakar de IPE - UNESCO, 2017.
- UNESCO (2022). Stratégie de partenariat mondial pour la petite enfance, 2021-2030. UNESCO 2022.
- UNESCO. (2007), *Un bon départ: éducation et protection de la petite enfance. Rapport mondial de suivi de l'EPT, Paris, UNESCO*
- Wayack Pambè, M., et Pilon, M. (2011). Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso). *Autrepart*, 59(3), 125-144.
- Weikart, D., P. (2000). L'éducation de la petite enfance : l'offre et la demande. In principes de la planification de l'éducation – 65. UNESCO. Institut international de planification de l'éducation.
- Yaro, Y. (1995). « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », cahier sciences humaines, vol. 31, n°3, pp.675-696.

**REVUE INTERNATIONALE DE  
RECHERCHES ET D'ETUDES  
PLURIDISCIPLINAIRES**

*Fondée par le Groupe de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires (GUREP) depuis 1996*

**Revue Semestrielle**

e-ISSN : 3006-3434

p-ISSN : 3006-4929

**N° 41 - Décembre - 2024**

**Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psycho-Education**

**Ecole Normale Supérieure – Abidjan**

[www.leppe.org](http://www.leppe.org) / [infos@leppe.org](mailto:infos@leppe.org)